

Licence professionnelle Agriculture Biologique

CONDITIONS D'ADMISSION

Formation en alternance

- **Apprentissage** : pour les étudiants de moins de 26 ans
- **Contrats de professionnalisation** : pour les étudiants de moins de 26 ans ou les personnes en recherche d'emploi.

Les étudiants candidats à la licence professionnelle doivent posséder un **diplôme bac+2** :

- Etudiants titulaires d'un **DUT** Génie Biologique, d'un **BTS** agricole
- Etudiants titulaires d'un **L2** dans les secteurs de la biologie

Formation continue

Il s'agit de public en recherche d'emploi, en démarche de reconversion, de spécialisation ou désirant valider leur expérience d'entreprise.

- Les demandeurs d'emplois
- Les salariés en reconversion
- Les salariés agricoles
- Les agriculteurs en conversion AB ou en spécialisation sur des **modules à la carte**

LES ETUDES

Organisation de la formation

- 440 heures d'enseignement
- 120 heures de projets tuteurés
- >16 semaines de stage en entreprise

Programme

●**UE1 : Communication- Anglais**
Gestion de données (100h)

●**UE2 : Gestion du sol** (95h):

- Connaître le sol et son fonctionnement
- Maîtrise de l'équilibre organique
- Maîtrise du travail du sol
- Préserver l'équilibre écologique de l'agro système

●**UE3 : Le système de production** (150h):

- Approche globale système
- Filière Lait/Viande
- Filière Céréales
- Filière Maraîchage

en option et modules à la carte :

- filière Porc/Volaille
- filière Chèvre/Mouton
- filière Arboriculture
- Administration et Gestion d'une entreprise agricole
- filière Semences
- filière Plantes à parfum, médicinales et aromatiques

●**UE4 : Règlementation – Conversion – Valorisation** (95h)

●**UE5 : Projet tuteuré** (120h)

en collaboration avec une entreprise

●**UE6 : Stage en entreprise** (≥16 semaines)



Encadrement de la formation

- Plus de 40% de l'**enseignement** est assuré **par les professionnels** : Responsables d'entreprises, Chambres d'Agriculture, Instituts, Agriculteurs, Organismes de Certification, Consultants, etc...

- Un **comité de perfectionnement** constitué d'universitaires et de professionnels, adapte le contenu de la formation aux réalités du monde professionnel.

LES METIERS

La licence professionnelle est destinée à une insertion rapide.

Les postes à pourvoir correspondent aux profils suivants :

- **Technicien conseil AB**
- **Contrôleur-certificateur AB**
- **Animateur de filières AB**
- **Exploitant agricole**
- **Technico-commercial**

